

Ecrit par le 23 février 2026

(Vidéo) Emmanuel Macron prépare la rentrée à Orange



Ce vendredi 1^{er} septembre, Emmanuel Macron était aux côtés des enseignants et du personnel du lycée professionnel de l'Argensol à Orange, réunis pour une journée de pré-rentrée. Le Président de la République est venu évoquer la réforme de la voie professionnelle. En six ans de mandat, il s'agit du premier déplacement officiel du Chef de l'Etat en Vaucluse.

Emmanuel Macron a choisi Orange pour effectuer sa rentrée scolaire, ce vendredi 1^{er} septembre. Accompagné du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, Gabriel Attal et de Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, le Président de la République s'est rendu au lycée professionnel de l'Argensol pour évoquer la réforme de la voie professionnelle, qu'il qualifie de « cause nationale ».

Pour rappel, après la réforme de l'apprentissage réalisée lors de son premier quinquennat, le Chef de l'Etat a fixé, le 4 mai dernier à Saintes (Charente-Maritime), un cap pour transformer les lycées

Ecrit par le 23 février 2026

professionnels. Objectif : 0 décrochage et 100% d'insertion professionnelle. Pour ce faire, un milliard d'euros supplémentaire seront investis chaque année, 150 filières seront créées dès ce mois de septembre, les stages des lycéens seront rémunérés de 50 à 100 euros par semaine et les professeurs verront leurs salaires augmenter notamment en cas de missions supplémentaires.

La réforme prévoit aussi l'instauration d'un « bureau des entreprises » dans tous les lycées professionnels afin d'accompagner les élèves dans leurs recherches de stage et de faire le lien avec les employeurs. Un tiers des lycéens français, soit environ 621 000 élèves, sont scolarisés en filière professionnelle.

Emmanuel Macron arrive au lycée professionnel de l'Argensol pour aborder la réforme de la voie professionnelle © Jérôme Renaud

A l'aune de la nouvelle année scolaire, Emmanuel Macron a choisi de se rendre au lycée professionnel de l'Argensol à Orange, spécialisé dans les CAP et bac pro automobiles, car l'établissement, qui accueille 350 élèves répartis dans 5 filières, s'est « d'ores et déjà emparé d'un certain nombre d'outils de la réforme », indique l'Elysée. Le lycée, situé dans le 5^{ème} département le plus pauvre de France, est aussi représentatif de la filière avec des élèves souvent en difficulté scolaire et sociale.

Durant sa visite, le Chef de l'Etat a échangé avec le personnel de l'établissement sur la mise en œuvre de la réforme avant de déjeuner avec les enseignants et des chefs d'entreprises locaux, qui embauchent des jeunes issus du lycée de l'Argensol.

L'après-midi a été consacré à un webinaire réunissant l'ensemble des chefs d'établissement de lycée professionnel de l'hexagone. Durant cet échange, le Président de la République a expliqué que la refonte de la carte des formations sera effectuée par les lycées en lien avec les rectorats.

Rénovation complète pour le lycée de l'Argensol

Renaud Muselier, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a profité de la visite d'Emmanuel Macron au lycée professionnel de l'Argensol pour annoncer la rénovation complète de l'établissement, financé par la Région Sud à hauteur de 35M€. La fin des travaux est prévue pour 2028.

Renaud Muselier évoque la rénovation du lycée professionnel de l'Argensol à Orange © Jérôme Renaud

1^{ère} visite officielle en six ans de mandat

Depuis son accession à l'Elysée en 2017, Emmanuel Macron n'est venu qu'une seule fois en Vaucluse, lors d'une visite non-officielle. Le 10 septembre 2021, le Chef de l'Etat s'était rendu à l'Isle-sur-la-Sorgue pour éléver Marie-Claude Char, éditrice et veuve du poète et résistant René Char, au grade de Grand officier de l'ordre national du Mérite.

Pour sa première visite officielle en Vaucluse, Emmanuel Macron a choisi Orange, terre d'extrême droite

Ecrit par le 23 février 2026

tenue par la famille Bompard depuis 1995. Le père Jacques, proche d'Éric Zemmour et fondateur du parti d'extrême-droite de la Ligue du Sud, a passé le relais à son fils Yann fin 2021.

Vaucluse, Emmanuel Macron, à Orange, ce vendredi 1er septembre



Le Président de la République sera à Orange ce vendredi 1er septembre, au Lycée de l'Argensol pour une journée de pré-reentrée scolaire. Il sera accompagné de Gabriel Attal, Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse et de Carole Grandjean, Ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la transformation professionnelle, viendra rencontrer les personnels du

Ecrit par le 23 février 2026

Lycée professionnel de l'Argensol dès 11h 30.

Après la réforme de l'apprentissage, le Président de la République avait fixé, le 4 mai dernier, un cap pour transformer les pycées professionnels avec un objectif clair et simple : 0 décrochage et 100% d'insertion professionnelle. « Cette transformation permise par un financement de près d'un milliard d'euros supplémentaires par an est nécessaire pour faire réussir la jeunesse et doter notre pays de compétences stratégiques » avait déclaré Emmanuel Macron.

C'est la 1ère fois depuis son élection en 2017

que le Président de la République viendra officiellement dans le Vaucluse, dans une ville dont le maire, Yan Bompard est « Ligue du Sud ». Il est vrai qu'à la dernière présidentielle, Emmanuel Macron avait recueilli 48% des suffrages des Vauclusiens (134 476 voix), face aux 52% de Marine Le Pen (145 707). Mais il avait déjà fait une visite express et privée pour éléver Marie-Claude Char (éditrice et veuve du poète et résistant René Char) au grade de Grand Officier de l'Ordre National du Mérite le 10 septembre 2021. Lors de ce déplacement à l'Isle-sur-la-Sorgue étaient notamment présents Bertrand Gaume, préfet en exercice à l'époque ainsi que François Burdeyron ancien préfet de Vaucluse, qui avait été à la manœuvre pour que Marie-Claude Char reçoive cette distinction des mains du Président de la République.

Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la formation professionnels. : « Les TPE et PME se sont appropriées les dispositifs d'apprentissage »

Ecrit par le 23 février 2026



Une réforme des lycées professionnels engagée pour former au plus près des besoins des entreprises, des dispositifs renforcés en matière d'apprentissage et d'alternance, une nouvelle mouture du contrat de professionnalisation sans limite d'âge en passant par une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) renouvelée et améliorée... Des sujets qui font résonnance dans l'écosystème entrepreneurial en proie aux difficultés de recrutement et à la veille d'une future loi travail. Le point avec Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la formation professionnels.

Les difficultés de recrutement s'affichent comme une des préoccupations majeures de la sphère entrepreneuriale. La formation professionnelle, sous toutes ses formes, peut-elle permettre d'y remédier, du moins en partie ?

Carole Grandjean : C'est notamment un levier à actionner pour pouvoir recruter à court terme. Les dispositifs, aujourd'hui mis en place et en évolution pour répondre aux réels besoins des entreprises,

Ecrit par le 23 février 2026

peuvent permettre, à une certaine échelle, de tenter de pallier une partie de ces difficultés de recrutements. La réforme des lycées professionnels, en cours, ou encore la continuité des politiques engagées en faveur de l'apprentissage et de l'alternance y participent, mais les choses vont beaucoup plus loin. C'est toute l'approche du monde du travail qui se doit d'évoluer pour faire face aux grandes mutations actuelles et à venir, c'est tout l'objectif de la future loi travail.

Les derniers chiffres de l'apprentissage, près de 840 000 apprentis dans l'Hexagone, tentent à démontrer que la sphère entrepreneuriale s'est appropriée les différents dispositifs, mais est-ce réellement le cas des TPE-PME ?

Huit apprentis sur dix aujourd'hui sont embauchés dans les TPE et PME. Elles se sont réellement (ré)appropriées l'apprentissage et l'alternance et cela concerne tous les secteurs d'activité et les niveaux de diplômes. Nous sommes en bonne voie pour atteindre le million d'apprentis annoncé pour la fin 2027. C'est un signe de la réussite de la loi de 2018 et de la réforme de l'apprentissage engagée dans le cadre de la TVP (Transformation de la voie professionnelle).

Le prolongement jusqu'à la fin 2027 de l'aide de 6 000 € à l'embauche d'un apprenti ou d'un alternant y est-il également pour quelque chose ?

C'est un soutien que le président de la République a souhaité voir prolonger jusqu'à la fin de son quinquennat. Les entreprises qui recrutent un jeune en apprentissage investissent d'abord du temps et beaucoup d'énergie pour les former et les accompagner. Cet effort financier substantiel est un marqueur politique fort de soutien durable à cette voie de formation.

« Il nous faut actuellement faire réellement reconnaître les compétences ! Aujourd'hui, la VAE apparaît comme un dispositif trop complexe et donc peu utilisé. L'idée est d'expérimenter une VAE inversée. »

L'aspect quantitatif de l'apprentissage ne semble plus être à démontrer, mais les ruptures de contrat sont également présentes. La question de l'accompagnement et du suivi se pose ?

Elles sont primordiales et même si le taux d'insertion post-apprentissage est bon (environ sept apprentis sur dix sont en situation d'emploi après leur parcours), l'accompagnement pendant la formation et post-formation est indispensable tout comme sur la qualité de l'apprentissage. La montée en puissance du nombre d'apprentis exige un véritable effort en faveur du maintien de la qualité des apprentissages. L'apprentissage a fait ses preuves pour l'emploi des jeunes, mais il faut aujourd'hui l'orienter vers les publics qui en ont le plus besoin et notamment les apprentis en situation de handicap.

La réforme des lycées professionnels entrera progressivement en vigueur au début de la rentrée prochaine, les quatre groupes de travail sur le sujet viennent de rendre leur copie, quel est le principal objectif de cette réforme ?

C'est de faire du lycée professionnel une véritable voie de réussite pour les jeunes et de les former au plus proche des besoins des entreprises. Trop de jeunes peinent à trouver un emploi après l'obtention de

Écrit par le 23 février 2026

leur diplôme ou décrochent trop rapidement lorsqu'ils poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur. Il nous faut diminuer le nombre de décrocheurs (deux tiers de décrocheurs scolaires sont issus des lycées professionnels) et rapprocher réellement l'école de l'entreprise pour faire face aux enjeux des compétences. Cette réforme est structurelle et résolument tournée vers les jeunes. L'un des objectifs est de prendre en compte leurs singularités, leur transmettre le goût de l'engagement dans leurs propres parcours, les former aux enseignements généraux et ainsi les préparer à l'emploi et accompagner celles et ceux qui le souhaitent vers une poursuite d'études réussie.



Carole Grandjean. © Emmanuel Varrier-Tablettes Lorraines

À l'occasion des différentes Assises territoriales du travail en vue de la future loi sur le travail, vous avez notamment évoqué la mise en place future d'une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) améliorée. C'est-à-dire ?

Ecrit par le 23 février 2026

Il nous faut actuellement faire réellement reconnaître les compétences ! Aujourd’hui, la VAE apparaît comme un dispositif trop complexe et donc peu utilisé. L’idée est d’expérimenter une VAE inversée. Je n’attends pas d’avoir dix ans d’expérience pour faire reconnaître mes compétences. Cette nouvelle VAE permettra la construction d’un parcours de formation en entreprise, en situation de travail et en organisme de formation au plus près des besoins des employeurs. Ces parcours seront accompagnés dans le cadre de cette VAE pour une montée en compétence individualisée. Aujourd’hui, 30 000 parcours annuels de VAE sont comptabilisés, nous souhaitons atteindre les 100 000 d’ici la fin du quinquennat.

Un contrat de professionnalisation sans limite d’âge a été également évoqué. Comment pourrait-il s’articuler ?

C’est l’un des moyens pour permettre, et surtout sécuriser, les transitions et les mobilités professionnelles. Il faut être plus souple et plus efficace pour accompagner ces transitions qui sont de plus en plus présentes du fait des mutations économiques. Changer de métier ou monter en compétences pour réorienter sa vie professionnelle se doit d’être sécurisé. Ce contrat de professionnalisation sans limite d’âge entend répondre à cette problématique. La personne qui souhaite se former, à n’importe quel âge, pourra le faire avec toute l’assurance, financière notamment, nécessaire.

Est-ce un moyen pour pallier la problématique de l’emploi des seniors ?

Ce contrat pourrait s’afficher comme une réponse mais il est indispensable de travailler sur le sujet pour aboutir à un véritable parcours sécurisé.

Propos recueillis par Emmanuel Varrier des [Tablettes Lorraines](#) pour [RésoHebdoEco](#)

Loi travail en vue...

Repenser le travail ! Objectif affiché de la future loi travail aujourd’hui en cours de préparation et qui pourrait voir le jour d’ici l’été. Un volet conséquent concernera « la formation et l’accompagnement des travailleurs », comme l’a assuré Carole Grandjean, ministre déléguée à l’Enseignement et la formation professionnels, à l’occasion des Assises territoriales du travail dans le Grand Est, le 28 février dernier sur le campus de Maxéville du Pôle Formation de l’UIMM Lorraine. « Cette loi est l’occasion de repenser l’approche du travail qui doit s’ajuster aux grandes mutations économiques, écologiques, démographiques et numériques (...) Une approche plus territoriale vis-à-vis du travail est nécessaire. L’enjeu consiste notamment à déployer un dialogue social territorial permettant de s’ajuster à l’histoire, aux perspectives et au choix de chaque territoire. »

VAE : un groupement d’intérêt public

Une VAE (Valorisation des acquis de l’expérience) inversée ! C’est l’un des vastes chantiers engagés aujourd’hui par le gouvernement, histoire d’en faire un réel levier de l’évolution professionnelle. Un groupement d’intérêt public est en train de se dessiner. Ce nouveau dispositif pourrait être opérationnel à partir de septembre prochain.